



europe.regionpaca.fr



cget



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ESPACE VALLÉEN « MASSIF DES BARONNIES PROVENÇALES » AXE 2 : ENRICHIR LA DESTINATION

Opération 2.1.3.1

Réalisation d'un plan d'évaluation des risques et d'un schéma directeur d'amélioration continue

Maître d'ouvrage :
Commune d'Orpierre

Le village – 05 700 Orpierre
Tél : 04 92 66 21 36
mairie.orpierre@orange.fr



Rédacteur du dossier : Pierre-Yves Bochaton
Tél : 06 79 36 61 23 – lesdrailles@gmail.com





Orpierre

Le Maire d'Orpierre

A

Monsieur le Président du Conseil Régional
PACA

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter le Conseil Régional pour un soutien financier à notre nouveau programme
d'aménagement du site naturel d'escalade d'Orpierre :

***Réalisation d'un plan d'évaluation des risques (PER)
et d'un schéma directeur d'améliorations continues.***

Notre démarche s'inscrit dans les orientations définies pour les Activités de Pleine Nature (APN) dans la charte du Parc naturel Régional des Baronnies Provençales, et s'insère dans la stratégie touristique des sites d'escalade du massif des Baronnies : *accroître la qualité de l'offre, avec l'exigence de la durabilité et de la sécurité.*

Ce projet est l'aboutissement d'un travail de coopération et d'échange entre les communes du territoire aménageant leurs sites naturels d'escalade, tout particulièrement Buis-les-Baronnies et Orpierre, nos deux sites d'escalade majeurs, « vitrines » de l'activité escalade en Baronnies Provençales ; un travail animé par les élus, les techniciens du Parc, et des professionnels de l'escalade locaux.

La réalisation de ces travaux est indispensable à la dynamique et à la croissance touristique de nos territoires ruraux de montagne.

Le projet s'inscrit dans la stratégie du programme « Espace Valléen 2015-2020 Massif des Baronnies provençales » et figure à ce titre dans le plan d'action « Espace Valléen 2016-2018 » du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Compte-tenu des enjeux de sécurité sur le site naturel d'escalade, le programme doit être réalisé dans son intégralité.

Il est cependant scindé en trois tranches consécutives de travaux : 2017 / 2018 / 2019.

Notre demande actuelle concerne la tranche 2017 de **80 000 € HT** de travaux.

Je vous remercie d'apporter toute votre attention à notre projet dont tous les détails figurent dans ce dossier.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le maire

Julie Ravel



Le village - 05700 Orpierre
Tél. 04 92 66 21 36 - Fax 04 92 66 30 28
mairie.orpierre@orange.fr

Hautes Alpes
LE PAYS ALPIN

Note introductive



Au sud du département des Hautes-Alpes et au cœur du Parc naturel régional des Baronnies provençales, loin des montagnes enneigées, la commune d'Orpierre a construit depuis 1985 une station de tourisme vert : **un grand site naturel d'escalade.**

Ainsi, au fil des aménagements successifs, Orpierre est devenu un des grands sites d'escalade en France, destination de vacances pour les grimpeurs français et européens. Une réussite touristique et économique qui génère plus de 25 emplois et dynamise toute la vallée.

Pour conforter son modèle de développement, la commune d'Orpierre impulse depuis 2013 un programme global **d'élévation du niveau de sécurité** sur le site d'escalade. La réflexion, s'appuyant en 2015 sur une solide étude de faisabilité, a conduit la commune vers le projet **d'un plan d'évaluation des risques (PER) et la mise en place d'un schéma directeur d'amélioration continue.**

Il s'agit donc, par une démarche active et continue axée sur la sécurité, d'expertiser et de sécuriser par des travaux l'ensemble du site naturel d'escalade, avec comme objectifs liés :

- Un site d'escalade plus sécuritaire pour les pratiquants
- Un site d'escalade mieux aménagé, « plus confortable »
- Et donc un site d'escalade plus attractif, et plus fréquenté.

L'attractivité touristique accrue et l'élévation du niveau de fréquentation des falaises sont clairement les résultats attendus de cette démarche d'élévation du niveau de sécurité.

Sommaire

I / Contexte et cadre de l'action : Orpierre, le village qui grimpe

A / Un site naturel d'escalade qui a su « faire destination », par la qualité de ses aménagements

B / L'économie touristique escalade

C / Le PER (Plan d'Evaluation des Risques), moteur d'innovation et de croissance à Orpierre, dans une logique concurrentielle entre les sites d'escalade européens.

II / Objectifs de l'action : pérenniser et dynamiser le cadre économique et touristique du site naturel d'Orpierre...par la réalisation d'un PER et la mise en place d'un schéma direction d'amélioration continue

A / Définition d'un PER appliqué à un site d'escalade

B / Pérenniser et développer le cadre économique et touristique

C / le PER au service de la qualité touristique : considérations stratégiques

III/ Présentation détaillée du PER et du schéma d'amélioration continue

A / 2015 - Etude de faisabilité

B / 2016 - Premières travaux - expérimentation réussie

C / 2017 - 2019 - Réalisation complète du PER et mise en place du schéma directeur d'amélioration continue.

IV / Le coût du programme

Tableau Excel récapitulatif prévisionnel

V / Calendrier de réalisation du programme

VI/ Indicateurs de résultats de l'action

A/ Evaluation des gains de sécurité sur le site naturel d'escalade

B/ Evaluation de l'action en termes de retombées économiques et touristiques

VII / Conclusion

VIII / Annexes

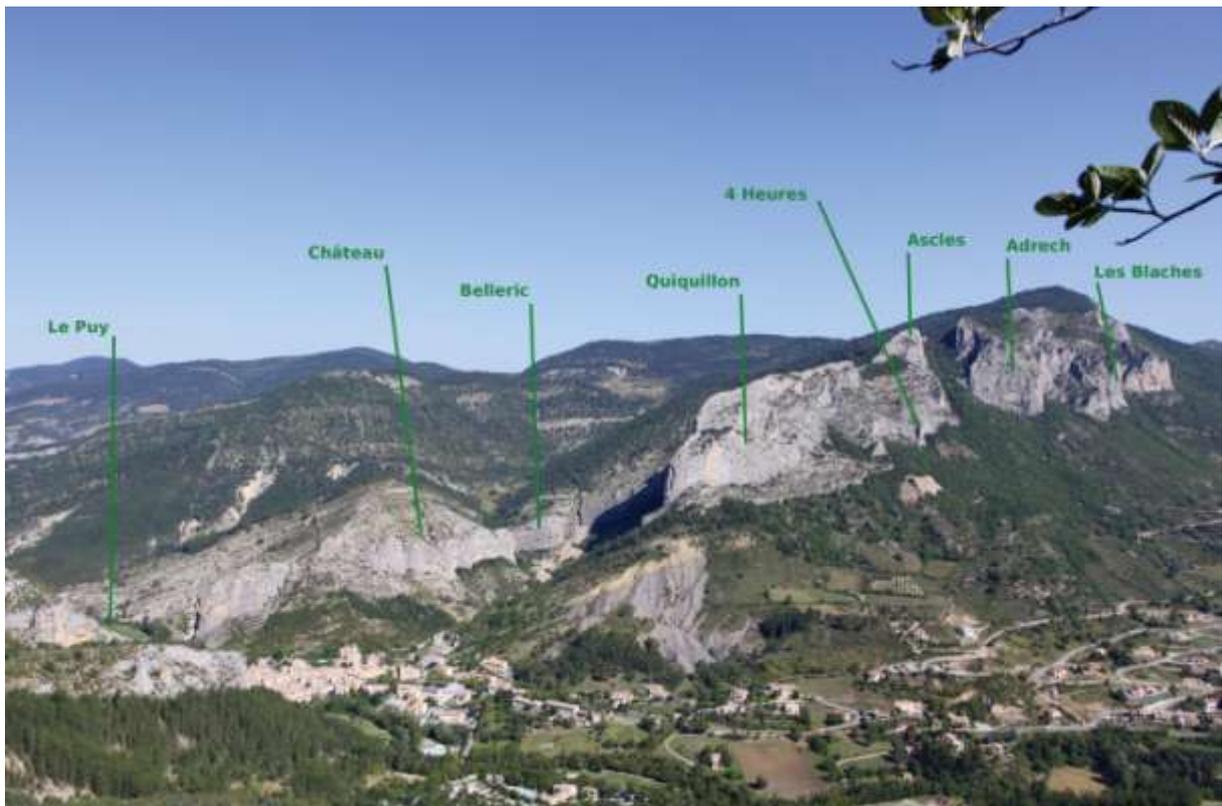


**Vue d'ensemble du site d'escalade
d'Orpierre**

8 Falaises distinctes

700 longueurs d'escalade parfaitement équipées

Ci-dessous : une vue d'ensemble du site avec ses huit falaises



Orpierre est devenu est un grand «spot » de l'escalade européenne, en concevant des aménagements concertés d'une grande qualité, à forts impacts touristiques et économiques.

Ces aménagements associent la collectivité, les professionnels de l'escalade et les acteurs économiques locaux, en intégrant les enjeux environnementaux.

I / A / Orpierre, un site naturel d'escalade qui a su « faire destination »

La commune a réalisé de 1984 à 2016 un aménagement global du site incluant accueil au village, parkings, signalétique dédiée escalade, sentiers d'accès, équipement des voies, sécurisation des rochers, études et expertises environnementales, et aussi promotion et communication.

L'équipement des voies a été conçu pour favoriser l'apprentissage et l'enseignement.

D'où un grand nombre de voies faciles/ou de niveau moyen, accessibles au plus grand nombre ; et permettant à aux professionnels (guides ou moniteurs d'escalade) ou aux cadres techniques des clubs (initiateurs d'escalade bénévoles) d'encadrer des groupes.

Des secteurs « haut niveau », des secteurs « grandes voies » ont été aussi aménagés pour ouvrir le site à la clientèle sportive.

En résumé, vu de l'extérieur (et de l'étranger) par un grimpeur, Orpierre est :

- Un petit village provençal, très ensoleillé, où on peut grimper de mars à novembre.
- Un petit village accueillant, où un accueil convivial des grimpeurs est organisé : Office de Tourisme, boulangerie-supérette, bars et restaurants, camping, gîtes et chambres d'hôtes, etc.
- Un site d'escalade immense, soit environ 700 longueurs très bien équipées sur 8 falaises distinctes en 30 m et 180 m de haut, où l'on peut grimper dans un niveau de sécurité élevé.
- Un site d'escalade accessible facilement à pied depuis son gîte ou son camping.

Orpierre est ainsi une « destination vacances » incontournable pour le passionné d'escalade.

Les différents publics, qui fréquentent les falaises au rythme des différentes zones de vacances, montrent bien qu'Orpierre répond largement à un « standard européen » de l'escalade.

Standard où l'ensoleillement est une donnée fondamentale.

Citons les nationalités les plus représentées : France, Suisse, Allemagne, Belgique, Angleterre, et pays du nord de l'Europe.

I / B / Orpierre, un site naturel d'escalade exemplaire

La commune a toujours géré le site d'escalade comme un aménagement touristique global. Une telle prise en charge, qui plus est par une petite commune de 300 habitants, reste une démarche sans doute unique en France.

Au delà de cet accompagnement économique et touristique, l'aménagement lui-même a souvent été novateur.

- Dans les années 1980 - 1990, Orpierre est la première falaise française à réaliser professionnellement un équipement soigné des voies d'escalade, en lien étroit avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et le club d'escalade FFME local.
Aujourd'hui, la commune gère le développement du site naturel par une très active **commission escalade communale** qui regroupe le maire et trois conseillers municipaux, les professionnels de l'escalade locaux et des expertises externes, en particulier les chargés de mission APN (Activités de Pleine Nature) du Parc naturel régional des Baronnies provençales.
- Le lien avec la FFME (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade) est fort :
 - Le club local édite et gère la diffusion du topo-guide d'escalade, dont les bénéfices sont reversés à la commune permettant de financer l'entretien du site d'escalade et réaliser des travaux complémentaires. A noter le niveau élevé du budget d'entretien du site : 10 000 € annuel.
 - M. Troussier, conseiller technique national à la FFME - département développement - apporte également régulièrement son aide et ses conseils à la commission escalade communale.
- Orpierre a mené une réelle réflexion théorique sur l'aménagement des sites d'escalade (participation à de nombreux colloques, collaboration avec l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, publication d'une étude sur les retombées de l'escalade : « l'escalade à Orpierre, éléments de réflexion pour une approche économique -1995 », réalisation d'un comptage des pratiquants sur une saison d'escalade complète (1999).
M.Raymond Chauvet, maire d'Orpierre, a même fait une intervention remarquée lors d'un colloque organisé à l'ENSA (Ecole Nationale de ski et d'alpinisme) à Chamonix.
- Orpierre a conduit une étude d'impact ornithologique puis un développement concerté avec le *Centre de Recherche Alpin sur les Vertébrés* (CRAVE), et enfin une autre étude de suivi ornithologie. **Annexe N°14**
- L'édition d'un « classeur Oiseaux », disponible dans les lieux publics et les hébergements, informe les grimpeurs des espèces partageant avec eux les falaises, et de la conduite à tenir en cas de nidification (procédure d'alerte et interdiction provisoire de la voie).
A noter que la démarche a été partagée en lien avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales et est aujourd'hui reproduite à Buis-les-Baronnies.

- La réalisation 2012-2013 d'une étude pilote de faisabilité de la rénovation des supports rocheux : il s'agit de trouver une réponse à l'usure des prises d'escalade avec le temps.
Annexe N°12

Cette dynamique, largement relayée par les médias escalade, a sans aucun doute largement contribué à la réussite du site et à sa fréquentation.



Ci-dessus : les racines du ciel, un secteur découverte dans la falaise du Château



Ci-dessus : ambiance « grande voie » dans la falaise de l'Ascle

Orpierre a développé le site d'escalade dans les années 80, les années « Edlinger », ce grimpeur d'exception qui contribua à lancer la mode de l'escalade.

A cette époque, les grimpeurs étaient aussi souvent des alpinistes, avec une culture du risque (maîtrisé), de l'engagement, avec une bonne connaissance du milieu naturel des falaises.

En 2016, l'escalade n'a plus grand-chose à voir avec l'alpinisme.

Des grimpeurs citadins, formés sur des murs d'escalade, fréquentent aujourd'hui les falaises...pour pratiquer une escalade loisir, sans doute plus consommatrice, moins consciente des risques de la pratique escalade, moins responsable.

D'où la nécessité de repenser les aménagements, d'avoir une réflexion aigüe sur les enjeux de responsabilité et de sécurité, de répondre aux besoins de communication et d'information.

Tel est l'enjeu du PER et de la démarche de la commune d'Orpierre

I / C / Le Plan d'Evaluation des Risques, un outil moteur de croissance et d'innovation, dans le contexte concurrentiel des falaises européennes.

Au sud du département des Hautes-Alpes, mais aussi en Baronnies provençales, un territoire sans neige, Orpierre n'a pas pu bénéficier de la manne touristique et économique des activités de sports d'hiver, des stations de ski !

Avec ses propres atouts, et grâce aux financements obtenus (Etat - Europe - Conseil Régional PACA - Conseil Départemental) **Orpierre a créé une station de tourisme de nature, labellisée escalade.**

Les questions posées aux élus d'Orpierre, « station d'escalade », concernent en premier lieu la sécurité physique des pratiquants.

On ne tolérera pas qu'une avalanche traverse les pistes aménagées d'une station de ski !

Accepterait-on qu'une chute de pierres s'abatte sur un groupe de grimpeurs, sur le site naturel d'escalade aménagé par la commune ?

- Comment s'assurer qu'aucun accident grave et d'ampleur n'arrive sur le site naturel d'escalade ? Défaut d'aménagement, chutes de pierres, éboulement...
- Quels sont les enjeux de responsabilité et de sécurité ?
Pour le maire et les élus. Pour les opérateurs techniques travaillant sur le site.

Dans un deuxième temps, les élus d'Orpierre sont confrontés à leur responsabilité « touristique et économique » : l'aménagement sportif génère environ 50 000 journées grimpeurs annuelles (estimation 2016), plus de 25 emplois sur la vallée, la saison escalade dure du 15 mars à la Toussaint.

- Comment rester un site d'escalade « à la mode »?
- Comment s'adapter à l'évolution et au changement de clientèle?
(de plus en plus de grimpeurs citadins venus des murs d'escalade, de plus en plus de groupes, et de scolaires)
- Comment communiquer sur la sécurité ? (c'est aussi un atout touristique)

On perçoit bien la globalité de la problématique, qui englobe aussi les enjeux environnementaux.

- Quels aménagements concevoir, quelles attentions à apporter au site naturel d'escalade pour que la qualité du milieu naturel des falaises, qui fait le charme de l'activité, perdure ? (Notions de durabilité, d'entretien ; poursuite du suivi ornithologique)



Le réseau de mines d'Orpierre constitue un site régional majeur pour les Chiroptères en Région PACA et a fortiori au sein du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

En effet, il abrite une importante colonie d'hibernation de Petits et Grands rhinolophes. Il y a eu, dans le cadre des suivis réalisés sur ce site, une colonie de reproduction de Grand rhinolophe a été découverte. Ces 2 espèces sont accompagnées selon les saisons de plusieurs autres espèces dont le Minoptère de Scheibers, espèce rare. Ces différents éléments attestent du grand intérêt écologique de ce site et de la responsabilité de le conserver. Cependant, tout comme d'autres sites accueillant des espèces sensibles au dérangement, ce site reste fragile. Dans le cadre du PER, des actions de concertation, d'information et de préservation sont à engager à court et moyen termes, en lien avec le Parc régional des Baronnies Provençales, les associations de protection de la nature, et la commune aménageur du site.

C'est donc en réponse à toutes ces questions que le concept d'un PER appliqué au site naturel d'escalade a progressivement émergé.

En résumé :

Dans une logique concurrentielle, Orpierre, apparaît comme un site mature, voir ancien, né dans les années 1980-90.

Devant la nécessité d'innover pour rester un des sites naturels d'escalade majeurs en France et en Europe, la commission escalade a conçu le projet d'un Plan d'Evaluation des Risques (PER) comme moteur de l'innovation sur le site d'escalade.

En effet, le PER englobe la totalité de l'environnement du projet Orpierre Escalade : le terrain et ses aménagements, le volet administratif et juridique (obligations et responsabilités), les grimpeurs (la fréquentation touristique et sportive du site). Ce regard global apparaît comme un outil, un axe de cohérence fort, pour des aménagements qui visent à l'excellence.

Le contexte et le cadre de l'action viennent d'être détaillés.

Il convient d'approfondir les objectifs de l'action dans le chapitre suivant.

*II / Objectifs de l'action : pérenniser - et dynamiser - le cadre économique et touristique du site naturel d'escalade d'Orpierre...
par la réalisation d'un PER et la mise en place d'un schéma directeur d'amélioration continue.*

II / A / Introduction : définition d'un PER appliqué à un site d'escalade

Nous rentrerons dans les détails techniques du PER dans le chapitre III.

D'une façon synthétique, le PER est une démarche permanente et continue de préventions des accidents. Il comporte les étapes suivantes :

1. Un inventaire des risques existants sur le site d'escalade.
2. Une expertise recherchant toutes les solutions à apporter au regard des risques existants.
3. Une mise en œuvre des solutions.
4. Phase bilan de l'action : dans une démarche d'amélioration continue, la phase 4 se fond avec un nouveau cycle qui recommence par un inventaire réactualisé des risques (phase 1).

Le tableau suivant synthétise les divers champs de l'étude PER dans la phase 1.

| Champ d'étude PER | Risques en présence |
|--|---|
| | |
| Sécurité des pratiquants | Risques de chutes de pierres naturelles |
| | Risques liés aux aménagements des voies |
| | Risques liés aux pratiques des grimpeurs dans l'espace équipé |
| | Risques liés aux accès depuis les parkings |
| | Risques liés au manque d'informations |
| | |
| Sécurité écologique du site | Risques liés à l'usure des prises d'escalade |
| | Risques liés plus généralement à la détérioration et à l'usure du milieu de pratique (pieds de voies, sentiers, pistes d'accès) |
| | Risques liés à la perturbation des milieux (flore et faune, avifaune particulièrement) |
| | Risques liés au manque d'information |
| | |
| Sécurité du maître d'ouvrage (commune) | Ensemble des risques liés aux obligations réglementaires / et à l'absence de jurisprudence dans le domaine de l'escalade |
| | Risques liés au manque d'information |
| Champ d'étude PER (suite) | Risques en présence |

| | |
|--|--|
| Sécurité des entreprises et de leurs opérateurs intervenant sur les aménagements Sécurité des professionnels en encadrement du public | Ensemble des risques liés aux obligations réglementaires |
| | Risques liés aux travaux en hauteur en milieu falaise |
| | Risques liés au manque d'information |

La commission escalade communale, sous l'impulsion du maire, Julie Ravel, a souhaité intégrer la sécurité touristique et économique dans le champ de l'étude PER.

Le projet est ainsi traité dans toute sa globalité.

| Champ de l'étude PER (suite) | Potentiel à développer |
|------------------------------------|---|
| Sécurité touristique et économique | Définition du projet communal |
| | Confrontation à l'offre nationale et internationale en escalade |
| | Confrontation à l'évolution des pratiquants en escalade (Type de pratiquants / nationalité) |
| | Gestion de l'image du site d'escalade au niveau national et international |
| | Aménagement du village touristique d'Orpierre Développement des accueils (opérateurs privés) |



Ci-contre un groupe de grimpeurs au pied de la falaise du Belleric.

On comprend aisément en regardant la photo pourquoi les chutes de pierres ou de blocs peuvent avoir des conséquences dramatiques.

II / B / Pérenniser et développer le cadre économique et touristique

Les objectifs touristiques et économiques des aménagements du site naturel d'escalade, pour certains facilement quantifiables, sont clairement affichés par la commune d'Orpierre.

- Améliorer et étendre l'image de marque du site d'escalade
Fidélisation de la clientèle - acquisition de nouvelles clientèles
- Augmenter la fréquentation, particulièrement en ailes de saison de l'été, particulièrement le mois de juin et de septembre
- Augmenter le nombre de journées escalade sur le site - mesure par les éco-compteurs installés fin 2016
- Elévation du nombre des nuitées à Orpierre - statistiques de la taxe de séjour
- Augmenter le nombre d'emplois touristiques liés à l'escalade et (ou) allonger la durée des CDD emplois saisonniers

La commune d'Orpierre manque actuellement de données chiffrées récentes. Un travail d'analyse des retombées touristiques de l'escalade ainsi que la construction d'outils de mesure et de compilation de données est en cours, avec un groupe d'étudiants en Master2, du Pôle universitaire de Gap, Mention Métiers de la montagne (Aménagement territorial et développement local).

Ces données 2016 fourniront le bilan année 0 de l'action, base de comparaison pour une évaluation ultérieure des résultats.

En résumé, on peut affirmer que pour parvenir à une élévation des retombées touristiques de l'escalade, il faut donc travailler à ce que les préconisations du PER concourent non seulement à l'élévation du niveau de sécurité, mais aussi à l'élévation de la qualité de l'offre escalade sur Orpierre.



Les enfants et les familles sont une clientèle importante pour les professionnels de l'escalade locaux, en particulier durant la saison d'été.

Cette offre expérientielle d'école d'escalade, ne nécessitant pas de pré-requis (si ce n'est le désir de la découverte de l'escalade), fait partie intégrante de la stratégie Espace Valléen du massif des Baronnies Provençales.

II / C / Le PER au service de la qualité de l'offre touristique - Considérations « stratégiques »

Le PER a pour objectifs techniques :

- **l'élévation du niveau de sécurité sur le site naturel d'escalade**
On considère ici la sécurité physique des grimpeurs
- **l'élévation de la qualité globale de l'offre escalade** c'est-à-dire du plaisir de grimper ressenti par le pratiquant sur le site.
On évoque ici la notion subjective de « confort » de la pratique de l'escalade à Orpierre

Les pratiquants considèrent la sécurité du site d'escalade d'Orpierre -site école- comme un « pré-requis ». Ils ont peu conscience de la nature des terrains de montagne qui les entourent, et des risques de chutes de pierres ou de blocs potentiels.

Ainsi, la plupart des travaux lourds réalisés dans le cadre du PER resteront presque invisibles. (Cette intégration discrète est d'ailleurs un atout pour la qualité environnementale du site).

Citons le contrôle complet et les purges de sécurité de toutes les pentes dominant les voies d'escalade, le contrôle et purge des bandeaux de falaises, le clouage ou le minage de blocs dangereux, la pose de filets de protection en amont des voies, etc.

Inversement, d'autres travaux plus légers, avec un impact sécuritaire peut-être moindre, auront un impact favorable beaucoup plus fort sur la clientèle.

Citons l'installation de relais pédagogiques au pied des voies, le marquage précis et esthétique du départ des voies, l'élagage des buissons gênants, l'aménagement de plateformes confortables au pied des voies, la création de sentiers avec marches dans des secteurs à l'accès dégradé, le balisage des sentiers, etc.

Le PER va donc travailler conjointement :

- sur le domaine très technique de la prévention des chutes de pierres
(Travaux « invisibles » où l'objectif est le « non-événement », l'absence de chutes de pierres, le « non-accident »)
- sur le champ plus vaste et complexe des aménagements escalade proprement dits, pour permettre une escalade « confortable », une pratique fluide sur le site les jours de grandes fréquentations.
(travaux visibles perçus par les grimpeurs comme des aménagements de qualité, porteurs de l'image de marque d'Orpierre)

Au-delà des aménagements de sécurité, ou de confort, notre étude de faisabilité a montré que « les erreurs techniques des grimpeurs sont la source accidentogène la plus fréquente et malheureusement la plus conséquente en terme de gravité ». **Annexe N°13**

Le PER doit donc impérativement intégrer un volet **information -communication** important, pour la valorisation touristique de nos aménagements et l'information sécurité aux grimpeurs.

Les détails complets du PER sont abordés au chapitre suivant : le préalable de l'étude de faisabilité de 2015, les travaux urgents - travaux tests - de 2016, et la mise en place du PER prévue pour 2017.

III / le PER et le schéma directeur d'amélioration continue dans le détail...

III / A / 2015 - Etude de faisabilité du PER

En réflexion depuis 2014, le PER a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2015, conduite par François LERAY, guide de haute montagne et expert judiciaire, assisté par Robert BERGER-SABATTEL de la société PRISME AVENTURES, guide de haute montagne, spécialiste des travaux d'aménagements sportifs en montagne.

Les questions posées à notre expert dans le cadre de l'étude de faisabilité étaient les suivantes :

- Est-il possible de réaliser un PER sur un site naturel d'escalade ?
- Le PER répond-il aux objectifs de la commune d'Orpierre, à savoir une élévation du niveau de sécurité du site naturel d'escalade, et la pérennité du succès touristique du site auprès des grimpeurs européens ?

Les conclusions de l'étude de faisabilité rendue le 15 décembre 2015 ont validé la possibilité technique et l'utilité de la démarche PER. Elles notent la pertinence et la cohérence de l'outil PER au service des aspects conjoints :

- Sécurité des aménagements
- Gestion touristique globale du site naturel d'escalade.

Annexes N°11 et 13

III / B / 2016 - Premiers travaux urgents - expérimentation réussie

Dans le domaine des travaux :

L'expertise technique de l'étude de faisabilité 2015 a décelé des urgences à traiter. Avec l'aide financière du Conseil Départemental des Hautes-Alpes, la commune a réalisé une première tranche 2016 de travaux urgents : la pose de filets pare-pierres dans les falaises du Château et 4 Heures, purges manuelles, minage, clouage ou emmaillotement de blocs instables.

Nous avons pu ainsi tester l'efficacité des préconisations techniques, et leur intégration paysagère dans le site d'escalade : les grimpeurs consultés déclarent apprécier la discrétion des aménagements, et la sécurité accrue des secteurs escalade, les professionnels locaux travaillant régulièrement sur le site témoignent de la disparition des régulières chutes de petites pierres depuis les éboulis supérieurs.



Ci-dessus : Nicolas Jeannin, guide de haute montagne, un des équi-peurs « historiques » du site.

Dans le champ information - communication

Dans un travail en lien avec la FFME et M. Marco Troussier, CTN (conseiller technique national à la FFME - département développement) :

nous avons procédé à la classification des secteurs d'escalade sur le site d'Orpierre selon les 3 critères existants :

- Secteurs découverte,
- Site sportif,
- Terrains d'aventure

Cette classification, qui a été inscrite dans l'annuaire national des sites de la FFME, impose pour le gestionnaire propriétaire aménageur, la commune d'Orpierre, des cahiers des charges d'entretien et de surveillance.

Dans un travail en lien avec le club d'escalade FFME éditant en 2016 la nouveau topo-guide, nous avons communiqué sur la notion de niveau de compétences obligatoires dans chaque type de secteur (découverte - sportif - terrain d'aventure).

François LERAY, notre chargé d'étude et guide de haute montagne, a beaucoup insisté sur ce problème des compétences dans son rapport d'étude de faisabilité.

Ainsi un cahier sécurité de 9 double pages, richement illustré par des photos, a été intégré au nouveau topo-guide. Ces doubles pages sont traduites intégralement en anglais et en allemand. L'édition 2016 comporte donc 54 pages couleur entièrement consacrées aux notions de sécurité, de compétences à acquérir, de bonnes pratiques.



Le besoin d'information est important pour ces grimpeurs issus des salles d'escalade, auxquels il manque l'expérience du milieu naturel falaise et une bonne connaissance des risques en présence.

Il y a aussi le besoin de s'évader d'une vie urbaine trop codifiée, et de grimper dans un espace de nature sauvage, « authentique ».

La signalétique doit donc être réellement présente et visible par tous, tout en restant discrète et intégrée : un vrai challenge !

III / C / 2017 - 2019 - Réalisation complète du PER et mise en place du schéma directeur d'amélioration continue

Sous réserve de l'obtention de la subvention demandée, le PER se déroulera sur une durée de 2 ans, du printemps 2017 à l'automne 2019 ; ce calendrier permet de valider l'expertise sur 3 saisons d'escalade.

Le PER présente les postes suivants :

- Une phase d'analyses fines des risques sur le terrain - expertise et préconisations d'actions de sécurisation, études géotechniques - puis la consultation des entreprises (MAPA) ;
- Des travaux importants de sécurisation sur l'ensemble des falaises ;
- Des actions de pédagogie, d'information et de communication autour des aménagements de sécurisation, sur le thème d'une sécurité active impliquant les pratiquants.

2 panneaux d'information trilingues sont envisagés, aux deux entrées principales du site, renvoyant à un site internet dédié à la mise en valeur du site et aux infos sécurité. La notion d'interactivité entre les pratiquants et la commune, aménageur, comme la notion de réactivité dans les procédures d'alerte sont ici très importantes.

L'usage des technologies modernes de communication s'imposent, avec l'usage de QR-code pour les Smartphones.

Le site internet - plus à vocation de promotion touristique - sera lié à un blog Wordpress permettant une information sécurité plus instantanée et interactive.

- La rédaction finale d'un schéma d'amélioration continue permettant une gestion technique et une valorisation économique et touristique optimales du site d'escalade (schéma de gestion).

Ce document sera soumis à l'appréciation de la FFME.

IV / Le coût du programme - le plan de financement

| INVESTISSEMENT ESCALADE ORPIERRE | | | Programme 2017-2019 | Référence Devis |
|--|-------------|-------------|------------------------|--------------------|
| Pérenniser et développer la réussite économique et touristique du site d'escalade d'Orpierre | | | Investissement HT | |
| ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE | | | 31 995,00 € | |
| A.M.O technique (expertise - préconisations - consultations - suivi des travaux) | 16 645,00 € | | | Devis1 |
| A.M.O administrative (animation du projet - rédaction du schéma d'amélioration continue - information - communication) | 15 350,00 € | | | Devis2 |
| TRAVAUX ET PRECONISATIONS DE SECURITE | | | | |
| Expertise et travaux conjoints urgents | | | 22 750,00 € | |
| Accompagnement par un professionnel dans les visites de contrôle X 15 jrs | 5 250,00 € | | | Devis3 |
| Expertise géotechnique bureau d'étude | 7 500,00 € | | | Devis4 |
| forfait travaux urgents d'accompagnement | 10 000,00 € | | | Devis5 (DQE) |
| Travaux de sécurisation - travaux spéciaux en falaises - (estimation étude de faisabilité 2015 - révisée suite aux travaux urgents hiver 2015-2016) | | | 82 290,00 € | Devis6(DQE) |
| 2 Instrumentations pour suivi géotechnique des instabilités | 4 400,00 € | | | Devis7 |
| Bureau d'étude géotechnique (suivi d'exécution) | 5 000,00 € | | | Devis4 |
| Purge manuelle avec guetteur | 20 000,00 € | | | |
| écrans de filets pare pierres | 23 380,00 € | | | |
| Confortements par ancrages passifs | 3 600,00 € | | | |
| microdéroctage par minage | 2 600,00 € | | | |
| emmaillotage / plaquage (filets de câble/grillages) | 9 310,00 € | | | |
| Installations et replis de chantiers Forfait | 14 000,00 € | | | |
| Information - communication | | | 22 700,00 € | |
| Sécurité environnementale | | | | |
| Réalisation de plate-formes / marches et nouvelles portions de sentiers (15 journées équipe + matériel) | 9 600,00 € | 9 600,00 € | | Devis8 |
| Information / Communication | | 13 100,00 € | | |
| 2 panneaux entrée de site | 6 000,00 € | | | Devis9 |
| site internet et blog wordpress dédié informations en temps réel | 5 000,00 € | | | Devis10 |
| fourniture et pose d'un éco-compteur | 2 100,00 € | | | Devis11 |
| Divers et imprévus | | | 3 000,00 € | |
| TOTAL GENERAL HT | | | 162 735,00 € | |

Le tableau ci-dessus détaille l'ensemble des postes techniques et des coûts du programme.

Il a été établi par Robert BERGER-SABATTEL, entreprise Prisme Aventures, qui a apporté l'expertise technique de l'étude de faisabilité du PER, et le suivi des travaux urgents de 2016.

En fonction des expertises géotechniques prévues, et de leurs préconisations de travaux, certains postes techniques pourront varier, avec des transferts de dépenses d'un poste technique à un autre.

La mission de l'AMO technique choisie par la commune d'Orpierre sera de trouver les meilleures solutions techniques, la meilleure organisation des chantiers, pour obtenir dans le cadre du budget fixé pour le PER (162 735 €) - et selon le résultat du marché - **l'élévation du niveau de sécurité la plus importante possible.**



Travaux urgents de l'hiver 2015/2016

Emmaillotage d'un bloc dangereux dans la falaise de 4 Heures

Ces travaux spéciaux de montagne impliquent la fermeture du secteur et de certains accès en aval.

Ces contraintes imposent donc une coordination importante et une information à tous les usagers du site.

Ainsi la programmation des chantiers doit tenir compte des périodes de fréquentation du site, sans oublier que les aléas météorologiques peuvent parfois allonger considérablement la durée des chantiers.

Plan de financement

Conformément aux préconisations du Comité de Pilotage « Espace Valléen Massif des Baronnie provençales » qui s'est tenu le mercredi 2 novembre à Sahune,

En cohérence avec les exigences techniques et les impératifs de sécurité, en prenant en compte le calendrier prévisionnel des travaux,

Le programme est scindé en 3 tranches annuelles 2017 / 2018 / 2019

| Années | | Montant des travaux HT | Autofinancement Commune | Subvention Région PACA |
|-----------------|--|------------------------|----------------------------|---------------------------|
| 2017 | | 80 000 € | 16 000 € | 64 000 € |
| 2018 | | 42 735 € | 8 547 € | 34 188 € |
| 2019 | | 40 000 € | 8 000 € | 32 000 € |
| Total programme | | 162 735 € | 32 574 € | 130 188 € |

Le calendrier de réalisation :

- du PER
- du schéma directeur d'amélioration continue

se déroule du printemps 2017 à la fin de l'année 2019

1. Premier trimestre 2017

Dès l'obtention de la subvention, une première consultation permettra la désignation des 2 A.M.O Annexes N°7 et 8

2. Deuxième et troisième trimestre 2017

Phase de d'expertise sur le terrain - diagnostique et préconisation - consultation des entreprises pour les travaux

3. Automne 2017 à automne 2019

Réalisation des travaux et autres préconisations

VI / A/ Evaluation des gains de sécurité sur le site naturel d'escalade

1. Evaluation en termes d'élévation du niveau de sécurité : le critère d'évaluation de l'action est la prise en compte de tous les risques détaillés par le rapport d'expertise. Si le budget de notre action est important (162 735 €), il reste toutefois assez modeste au regard du coût élevé des travaux spéciaux de montagne. Il est donc possible que certaines préconisations trop coûteuses soient traitées dans des programmes ultérieurs, ou même impliquent la fermeture provisoire de certains secteurs.
2. Bilan technique des lieux sécurisés : c'est un ensemble de données - objectives ou subjectives-
 - * statistique des incidents et accidents
 - * bilan des professionnels travaillant sur le site
 - * enquête d'opinion auprès des grimpeurs

VI / B/ Evaluation des retombées économiques et touristiques

Fin 2016 - début 2017 : la commune d'Orpierre va construire avec les étudiants en Master 2 du pôle universitaire de Gap - Option métiers de la montagne - les outils d'évaluation de l'activité escalade à Orpierre.

Il y aura donc la réalisation d'un bilan initial de la fréquentation et de l'activité économique escalade en 2017.

Sans nous avancer sur le travail en cours, nous savons que l'évaluation intègrera des données chiffrées :

- Résultat et statistique des éco-compteurs installés sur le site d'escalade
- Montant des taxes de séjour encaissées
- Nombre de lits touristiques - établissements - sur la commune d'Orpierre et la vallée
- Statistiques des professionnels adhérant à l'Office de Tourisme
- Nombre d'emplois touristiques

L'analyse devra aussi étudier des données plus subjectives

- Périodicité des séjours
- Satisfaction des grimpeurs utilisateurs du site
- Fréquentation du site internet et Blog sécurité
- Etc.

Ce projet est un des projets structurants de la filière escalade en Baronnies Provençales.

Il s'intègre à l'axe 2 du plan d'action de l'Espace Valléen Massif des Baronnies Provençales :

« Enrichir la destination »,

dans le cadre de l'objectif stratégique 2.1 :

Aménager et organiser les sites de pratique et de découverte en milieu naturel.

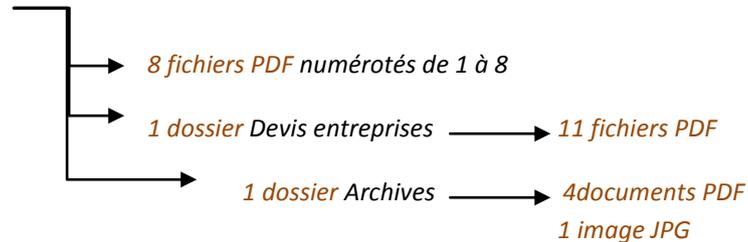
Au terme de la lecture de ce dossier, on mesure l'importance de l'enjeu de la sécurité des personnes sur les sites de pratique des Activités de Pleine Nature.

Le PER à Orpierre fournit l'expérimentation d'une méthode croisant la nature et la qualité des aménagements avec les risques potentiels et les enjeux de responsabilité.

Les résultats de ce programme seront suivis avec attention au sein du Parc des Baronnies provençales, car la méthode mise en place semble un outil transposable à de nombreux sites de pratique des APN sur le territoire.

Par souci d'efficacité, les annexes ont été numérotées et figurent dans le dossier joint *Annexes*.

Ce dossier *Annexes* contient :



Annexes imprimables jointes :

Documents concernant la commune

- 1-Délibération commune d'Orpierre
- 2-Attestation de non-commencement des travaux
- 3-Situation juridique des terrains et immeubles concernés par les travaux
- 4-Copies des relevés de propriété
- 5-Carte de localisation des falaises (voir carte détaillée à télécharger)

Document concernant l'opération et les travaux

- 6-Note technique concernant les parades contre les éboulements rocheux
- 7-Fiche de poste AMO animation et coordination
- 8-Fiche de poste AMO technique
- 9- Devis entreprises (dossier contenant 11 devis numérotés correspondant aux différents postes de l'action.
(en référence au chapitre IV le coût des travaux)

Autres dossiers en annexes à télécharger à l'adresse <http://pnrbp.fr/uaiqxu>

- 10-Cartographie détaillée des falaises Orpierre
- 11-Récapitulatif évolutif des diagnostics terrains (Robert Berger)
- 12-Etude de faisabilité de rénovation des prises et voies d'escalade - Marion Farabet - 2012
- 13-Rapport étude de faisabilité PER 2015 (François Leray)
- 14-Inventaire ornithologique 2010 (Jonathan Athimon, Michel Phisel)

Crédits photos : Marion Deidda - Pierre-Yves Bochaton